

Règlement STARFAC TOUR 2009-2010

Ce règlement annule et remplace le règlement du 7 janvier 2008.

Article 1 :

L'Université de la Méditerranée (ci-après dénommée « l'organisateur ») organise un jeu gratuit intitulé « Star fac tour 2009-2010 ». A destination de ses étudiants, il se déroulera entre le 30 novembre 2009 et le 11 mars 2010. Il sera composé d'éliminatoires qui se dérouleront dans 11 composantes de l'Université de la Méditerranée (faculté de médecine, faculté de pharmacie, faculté d'odontologie, faculté des sciences économiques et de gestion, faculté des sciences du sport, faculté des sciences de Luminy, Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy, Centre d'Océanologie de Marseille, Institut de Mécanique de Marseille, IUT d'Aix-en-Provence et Ecole de Journalisme et de Communication de Marseille) ainsi que d'une grande finale qui aura lieu le 11 mars 2010 à la faculté de médecine.

Les modalités de ce jeu sont exposées ci-après.

Article 2 :

Le « Star fac tour 2009-2010 » est un jeu basé sur la culture générale, la réflexion et la rapidité. Les thèmes abordés seront les suivants : Littérature et art - Cinéma et musique - Science et médecine - Actualité et Sports - Questions portant sur l'Université de la Méditerranée (pour la finale)

Article 3 :

Les éliminatoires se dérouleront sous forme de QCM. L'animateur, Monsieur Laurent Menel, posera la question et les candidats, au moyen de télécommandes, répondront après que le choix des réponses (4) se soit affiché sur l'écran géant de l'amphi. Le total des questions et réponses seront enregistrés dans le logiciel du jeu. Ce principe permettra de déterminer avec exactitude la vitesse de réponse du candidat et c'est celle-ci qui sera prise en compte en cas d'égalité entre candidats.

Article 4 :

A l'issue de chaque présélection, 4 (1 gagnant et 3 suppléants) candidats par UFR seront retenus. La présélection des candidats participants se fera dans le public de la façon suivante :

1. Entrée des étudiants
2. Distribution à l'entrée de petits cartons numérotés à chacun des candidats
3. L'ordinateur ou un tirage au sort va et cela sur l'écran géant choisir 40 à 90 candidats dans la salle en tirant des numéros au sort qui seront affichés sur l'écran
4. Mise en place de rangées de 10 étudiants pour participer :

° La 1^{ère} rangée joue et répond aux 5 questions de l'animateur (temps 10mn) ;
1 candidat est sélectionné, monte sur scène et prend place derrière un pupitre, pour participer à la finale de sélection. Les perdants restent dans la salle.

- 2^{ème} rangée joue de la même façon et un 2^{ème} candidat est sélectionné
- Idem pour les 3^{ème} et 4^{ème} rangées et les suivantes

Ainsi 4 étudiants seront sélectionnés pour participer à la présélection. Durant la dernière manche, 5 questions seront posées, chaque question valant 2 points. Le candidat, à l'issue des 5 questions, ayant totalisé le plus grand nombre de points sera sélectionné pour la finale. Toutes les questions de la présélection vaudront 2 points. A l'issue des 3 manches, le gagnant (étudiant restant) sera celui qui représentera son UFR, ou Institut ou Ecole, à la Grande Finale du 11 mars 2010. Les trois étudiants suivants seront retenus comme suppléants.

A l'issue des 11 présélections organisées dans les 11 composantes de l'Université de la Méditerranée, les participants pour la Grande Finale sont connus. Le nombre de manches par présélections peut varier selon le nombre d'étudiants participants.

Article 5 :

La Grande Finale se déroulera sur le même principe. Elle sera composée de 2 manches sur 10 questions et 1 finale à 4 sur 20 questions, chaque question aura une valeur de 2 points.

Article 6 :

Le gagnant de la Grande Finale se verra remettre par le Président de l'Université un prix sous forme d'un chèque de 1000 euros. Des cadeaux seront offerts aux autres finalistes ainsi qu'à l'occasion des présélections sur les sites des composantes : ordinateur, voyages, coffrets smart-box aventure, places de spectacles, places de l'OM/Lens , porte-clefs et clefs USB.

Pour l'Université de la Méditerranée

Fait le 27 novembre 2009

Le Président
Yvon Berland